

N/REF : 27/04/2026 16H57 C:000003 I:80132
V/REF : AC/C45504
V/Email reçu le Lundi 27/04/2026 a 16H57

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. HLP

IMMEUBLE : HAUTS LEPENANT - HLP
1/4 - 6/8, ALLEE DES AULNES
SQ.DES MARRONNIERS/RUE GOUPIL
35290 GAEL

Rennes, le 20 Mai 2026

Référence Marché : 024071-ELT-003

LOCALISATION : 8 ALLEE DES AULNES - LOGEMENT VACANT JUSQU'AU 04/05
LOGEMENT N° 107058, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : REMPLACER LES CONVECTEURS ELEC SEJOUR ET CHAMBRE

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PRISE DE REFERENCE ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 04/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION
REMPLACEMENT DES TROIS RADIATEURS ELECTRIQUES 1000W
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 05/05/26 a 10H27 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	ELT018-FP.Panneau rayonnant 750/1000W	2	153,94	461,82
	TOTAL H.T.			461,82
	T.V.A. a 10,00%			46,18
	TOTAL T.T.C.En EURO			508,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.